RessOurces

JOURNAL D'INFORMATION PARTAGÉE DU SYNDICAT ORGANOM

organom

SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

N° 13
JUILLET 2016

Édito **P.2**

ZOOM P.2
Opération couches lavables : un bilan en demi-teinte

DOSSIER P.3
Ovade : inaugurée !

Green
Pas Green P.7

RENCONTRE P.8
David Covin : « à tout problème une solution »

EDITO

OVADE : son premier coup de pioche en 2013, sa construction durant deux années, ses premiers essais concluants et enfin son inauguration le 24 juin dernier ! Cet événement annonce la pleine exploitation de l'usine dans quelques semaines. En effet, la production d'électricité est plus efficace qu'espérée et le compost produit par OVADE est de très bonne qualité.

De nombreux maires des 196 communes du périmètre d'Organom ont répondu présents à cette inauguration, mais aussi d'anciens élus qui ont contribué à la mise en œuvre de cette usine, les partenaires d'Organom, les représentants des chambres consulaires... Les visites de l'usine ont permis de mieux comprendre le procédé de méthanisation, ses avantages et ses contraintes.

À partir du mois de septembre 2016, l'usine sera pleinement accessible aux groupes sur réservation et au grand public lors des opérations « portes ouvertes ». J'invite donc dès à présent les conseils municipaux à venir découvrir cette installation pour mieux ensuite relayer les messages essentiels de tri des déchets indésirables pour la méthanisation : pas de verre dans nos poubelles, ni de produits nocifs pour l'environnement. Grâce à OVADE, nos déchets sont devenus une ressource avec laquelle nous produisons désormais de l'énergie et du compost.

Mais ne nous y trompons pas : la réduction des déchets, qu'ils soient recyclables ou non, le changement de mode de production et de consommation doivent rester la priorité et une voie efficace de préservation des ressources planétaires. OVADE est une belle réalisation efficace pour nous accompagner dans ces changements à conduire de manière urgente parce que, s'inspirant d'une phrase de sagesse africaine relayée par Saint Exupéry « nous n'avons pas hérité de cette planète mais nous l'empruntons à nos enfants »

Yves Cristin
Président

Opération couches lavables : un bilan en demi-teinte

ZOOM

Menée au cours de l'année 2015 et début 2016 par Organom en partenariat avec la Frapna de l'Ain dans les crèches « L'Arc-en-ciel » à Ambérieu-en-Bugey et « À p'tits pas » à Montrevel-en-Bresse, l'opération couches lavables est désormais terminée. Trois tonnes de déchets non valorisables en moins mais trop de contraintes aux yeux des expérimentatrices.

Le bilan est mitigé. C'est la principale conclusion de l'opération couches lavables menée en 2015 à Ambérieu-en-Bugey et à Montrevel-en-Bresse. Chargée de mission en éducation à l'environnement à la Frapna de l'Ain, Bénédicte Gréa n'est pourtant pas déçue : *« cela a été très formateur. Le travail de sensibilisation prend du temps tout comme les changements d'habitude »*. Au quotidien, l'usage des couches lavables a été jugé trop contraignant – certains modèles semblent plus adaptés que d'autres - et les installations non adaptées à l'utilisation avec, notamment, un manque de placards pour le rangement et le stockage des couches, des sèche-linges et des machines à laver à la capacité insuffisamment élevée. Sur le plan écologique, ce sont quelque trois tonnes de déchets non valorisables en moins par an. L'empreinte écologique globale n'est pas forcément très visible étant donné que les consommations d'eau et d'énergie liées à l'entretien des couches lavables sont imputables aux crèches et non plus aux fabricants de couches jetables. Enfin, sur le plan économique, le bilan varie lui aussi d'une crèche à l'autre et est très lié au fonctionnement des structures. Tandis que la crèche « À p'tits pas » de Montrevel-en-Bresse pourrait économiser 1800 euros, « L'Arc-en-ciel » à Ambérieu-en-Bugey devrait débourser 8500 euros si elle optait pour les couches lavables. *« La réunion de bilan que nous avons organisée le 20 mai dernier montre malgré tout que notre message se diffuse petit à petit. Les couches lavables n'ont pas fait l'unanimité mais d'autres éco-gestes se mettent en place. Et ça, c'est très positif ! »* souligne Bénédicte Gréa.

DOSSIER

Ovade : inaugurée !

C'est en présence de plus de 300 convives que l'usine Ovade a été inaugurée le 24 juin dernier. Récit d'un projet qui, de sa conception aux premiers tonnages traités, aura duré huit ans.

C'est sous un soleil radieux qu'a été inaugurée l'usine Ovade le 24 juin dernier. Une date qui marque l'aboutissement d'un projet démarré peu après la création d'Organom en 2002. Mais à l'époque, l'idée d'une usine de tri mécano-biologique n'était pas à l'ordre du jour.

Véronique Baude, vice-présidente du conseil départemental de l'Ain, et Laurent Touvet, préfet de l'Ain, plantent l'arbre symbolique face à l'usine Ovade.

Une usine dimensionnée pour traiter 90 000 tonnes d'ordures ménagères

« Le plan d'élimination des déchets de juillet 2002 élaboré par l'État avait opté pour une usine d'incinération se souvient Nicole Guillermin, première présidente d'Organom, de 2002 à 2008, mais, dès le début, nous avons fait face à une forte opposition de certains organismes écologistes, qui ne voulaient pas d'usine d'incinération sur le territoire, pas plus que la population ». Une époque qualifiée de « dure » selon l'ex-présidente. De réunions publiques en manifestations et pétitions, le projet d'usine d'incinération est balayé en juillet 2003. Un partout la balle au centre. Organom se lance alors de nouveau dans la recherche d'une solution. Deux ans et demi plus tard, en janvier 2005, le comité syndical valide à l'unanimité moins deux voix, le schéma dit « multi-filières ». Il repose en partie sur la méthanisation des déchets et leur transformation en compost valorisable en agriculture. Le comité syndical acte en outre l'installation, dans les cinq ans à venir, de la future usine dans la commune de Viriat sur le site de La Tienne ainsi que la recherche de sites de stockage dans le sud du département. Une usine dimensionnée pour traiter 90 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles par an.

La solution proposée souligne également une chose. Primordiale. La nécessité d'un tri en amont c'est-à-dire au niveau des usagers eux-mêmes. Une communication accrue vis-à-vis de ces derniers est donc envisagée ainsi que la mise en place de points d'apport volontaire supplémentaires… La recherche de nouveaux sites d'enfouissement afin de soulager ceux de La Tienne et Vaux, prévue dans la solution votée en 2005, s'avère cependant compliquée. Aucune commune ne souhaite en effet accueillir les déchets non valorisables. Dans une interview au journal Le Progrès du 14 juin 2006, le président du conseil général de l'Ain de l'époque, Charles de la Verpillière, se dit « franchement déçu », «rien n'avance ». Or, à horizon 2009, le site de La Tienne sera saturé et il sera trop tard pour envisager une autre solution.

L'orage gronde

Dans cette controverse qui offre chaque semaine son lot de rebondissements, difficile pour Organom et le conseil général de l'Ain de réviser et mettre en place un plan pour le traitement des ordures ménagères dans le département. Présenté aux suffrages des conseillers cantonaux le 13 novembre 2007 en session exceptionnelle, le plan est finalement adopté. Le scénario « multi-filières » est repris, avec l'extension des sites d'enfouissement de La Tienne et de Vaux, programmée pour 2009. L'usine de tri, méthanisation et compostage est, elle, envisagée pour 2010. La création d'une unité de valorisation thermique des déchets à haut pouvoir calorifique inférieur (PCI) est elle aussi à l'ordre du jour en substitution de l'enfouissement de ces derniers d'ici à 2014. Quand bien même le plan n'indique pas sur quel territoire l'unité de valorisation thermique se trouvera, les choses semblent rentrer dans l'ordre pour passer à l'étape des études techniques et du financement. C'était sans compter les recours juridiques des riverains du site de Vaux. Dans le ciel de l'Ain, de nouveaux nuages s'amoncellent. L'orage gronde.

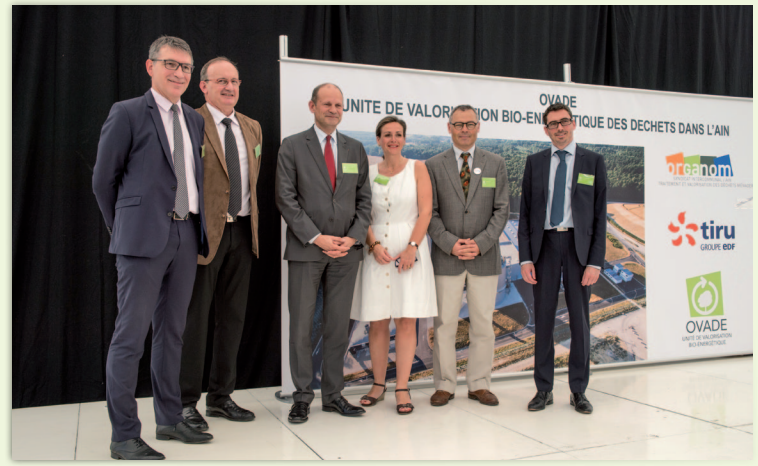

De gauche à droite : Bernard Perret, maire de Viriat, Yves Cristin, président d'Organom, Laurent Touvet, Préfet de l'Ain, Véronique Baude, vice-présidente du conseil départemental de l'Ain, Hervé Druart, directeur général du Groupe Tiru, Alexandre Nanchi, conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes.

66 000 tonnes

Attaqué devant le tribunal administratif de Lyon, le plan départemental d'élimininations des déchets ménagers se fait retoquer le 26 janvier 2011. Un coup dur pour la présidente d'Organom, Monique Duthu. Élue en 2008, elle a toujours défendu la piste de la méthanisation. *« Nous étions confrontées à trois difficultés majeures. D'abord, la fragilité des études sur l'impact environnemental. Ensuite, la crise économique. Qui dit crise, dit consommation moindre et de facto, déchets en diminution. L'usine de méthanisation nous apparaissait, dès lors, comme surdimensionnée. Enfin, chercher des financements*

OVADE EN DATES

- **Mars 2008 :** signature du marché pour la conception, la construction et l'exploitation pour 5 ans de l'usine Ovade avec le groupe Tiru.
- **2009 - 2010 :** organisation de 12 réunions publiques dans les 17 intercommunalités pour présenter Ovade.
- **Juin 2012 :** Organom acte le projet Ovade redimensionné.
- **2013 :** démarrage des travaux de l'usine Ovade.
- **Janvier 2016 :** Ovade traite l'ensemble des ordures ménagères collectées dans les 17 intercommunalités.
- **24 juin 2016 :** inauguration de l'usine.

par temps de crise est compliqué » se souvient-elle. Le projet de l'usine de méthanisation, signé avec le groupe Tiru en 2008, est remis à plat. Les 90 000 tonnes d'ordures ménagères par an se transforment en 66 000 tonnes. *« De cette façon, nous réduisions l'investissement et les frais de fonctionnement »* explique l'ex-présidente qui signera l'ordre de service pour le lancement des travaux fin 2012.

Une concertation pour des actions communes

L'année suivante, en 2013, Organom démarre une phase de concertation avec tous les partenaires (associations, département, chambres consulaires et intercommunalités) pour mener des actions communes dans la perspective de la mise en service de l'unité de méthanisation Ovade : il s'agit de réduire au maximum les indésirables présents dans les flux entrants et garantir une production de compost de qualité. La démarche engagée par le syndicat est innovante dans la mesure où c'est la première fois qu'une collectivité mène cette réflexion avant la mise en route d'une unité de méthanisation. Fort d'une bonne dynamique de coopération depuis 2009 à travers le programme local de prévention et de réduction des déchets, Organom propose alors une boîte à outils pour faciliter et homogénéiser la mise en place des actions (fiches techniques, programmation, outils, approche budgétaire, etc.). L'une des premières actions mise en œuvre pour la réussite d'Ovade est le « plan verre » avec EcoEmballages : l'objectif est d'augmenter de 300t/an la collecte de verre dans les PAV (point d'apport volontaire), soit +1kg/hab/an.

Un compost de qualité

Trois ans et demi plus tard, Ovade est bien là et « tourne » à son tonnage nominal. Nicole Guillermin tout comme Monique Duthu s'en félicitent. *« C'est toujours satisfaisant de constater que le projet auquel on a contribué est allé jusqu'à son terme même si on ne l'accompagne pas nécessairement jusque-là. J'espère de tout cœur que cette usine fonctionne. C'est le bébé de tous les habitants et il est important que tout le monde comprenne qu'il faut l'utiliser au maximum »* précise Nicole Guillermin. Opinion partagée par Monique Duthu qui dit avoir beaucoup appris au cours de son mandat : *« il aurait peut-être fallu produire du gaz plutôt que de l'électricité. Mais lorsque le contrat a été signé avec le groupe Tiru, ce n'était possible ni sur le plan règlementaire ni techniquement »*. Et d'ajouter que la communication et les visites organisées pour donner à connaître le fonctionnement de l'usine est primordiale et jouera en faveur d'un changement de comportements dans le tri des déchets. Quant à Yves Cristin, actuel président d'Organom élu en 2014, par ailleurs agriculteur, il a dit toute sa fierté de présider un syndicat proposant un compost de qualité qui sera valorisé comme un produit en agriculture tout en rappelant que *« dans quelques dizaines d'années, le pétrole et le gaz naturel, éléments indispensables à la fabrication des engrais chimiques agricoles, auront disparu »*.

OVADE EN CHIFFRES

- **66 000 tonnes d'ordures ménagères** traitées par an
- **7 500 tonnes de déchets verts** traités par an
- **4 000 tonnes de déchets inertes** valorisés par an
- **3 300 tonnes de métaux ferreux** récupérés par an
- Une usine dimensionnée pour **320 000 habitants**
- **21 000 tonnes de compost** produit chaque année pour les agriculteurs
- **10 300 000 kWh** revendus à EDF
- **20 emplois** créés
- **100 entreprises locales** sous-traitantes pour la réalisation des travaux
- **54 millions d'euros investis**.

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION POUR OVADE

1 habitant sur 10 connaît l'usine Ovade. C'est ce que montrait l'enquête menée en décembre 2014 auprès de 1002 habitants des 17 intercommunalités couvertes par Organom. C'est donc pour mieux se faire connaître des 320 000 habitants du territoire que l'usine Ovade s'est affichée cinq semaines durant … en 4 x 3, sous les abris-bus, à l'arrière des bus de l'agglomération de Bourg-en-Bresse ainsi qu'en dépliant et via un site internet dédié organisé selon trois entrées : une présentation d'Ovade, le cycle de valorisation et la bonne recette du tri.

La campagne, intitulée « Les métamorphoses », aux illustrations très poétiques afin de se démarquer, a véhiculé deux messages principaux : **pas de verre, pas de déchets toxiques dans les ordures ménagères.** Et c'est sous la forme d'un conte que l'histoire des déchets qui arrivent à l'usine Ovade est racontée. Il était une fois une usine qui transformait, changeait les déchets en quelque chose ayant de la valeur… Ovade, au final, c'est de l'énergie produite, c'est du compost de qualité… d'où le titre de la campagne.

Rendez-vous à l'automne pour la saison 2 des métamorphoses !

Pour découvrir le site internet : www.ovade.fr

GREEN La benne Éco-Mobilier à Feillens

6 bennes pour collecter les meubles usagés

Les six premières bennes destinées à collecter les meubles usagés ont été installées début mai par Éco-Mobilier dans le cadre de la convention que l'organisme a signé avec Organom. Elles se trouvent dans les décheteries de Lucinges - Val Revermont, (communautés de communes de Treffort-en-Revermont), de Feillens (CC du Pays de Bâgé), d'Etrez (CC de Montrevel-en-Bresse), de Gutenberg / Zone Cénord à Bourg-en-Bresse (Bourg-en-Bresse Agglomération), du Mollard à Saint-Martin-du-Mont (CC de Bresse-Dombes- Sud-Revermont) et de Jujurieux (CC Rives de l'Ain-Pays du Cerdon).

Les communautés de communes concernées ont modifié la signalétique des déchèteries afin que les meubles ne soient plus déversés dans la benne des encombrants. Elles ont également mis à la disposition des usagers des flyers explicatifs.
À vos meubles !

PAS GREEN

Gaspillage alimentaire : 1,4 milliard d'hectares de terres

Selon une évaluation de l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture réalisée en 2013, la nourriture produite et non consommée occupe 1,4 milliard d'hectares de terres soit près de 30% des terres agricoles mondiales. Elle engloutit ainsi chaque année l'équivalent de 250 km^3 d'eau, soit le débit annuel du fleuve Volga en Russie ou trois fois le lac Léman.

Source : Le Monde, 10/12/15.

David Covin : « à tout problème une solution »

REN CONTRE

Recruté en septembre 2014, David Covin est chef de production à l'usine Ovade. Un poste-clé pour le bon fonctionnement de cette dernière.

David Covin est enthousiaste. Voilà près de deux ans que ce Calaisien a quitté le nord de la France pour occuper le poste de chef de production de l'usine Ovade. Un poste à la fois technique et managérial.

Sept personnes sous sa responsabilité

« Mon activité quotidienne consiste à organiser la production de l'usine tout en m'assurant de la sécurité du personnel en concertation avec la responsable Qualité Sécurité Environnement » résume-t-il. Son premier réflexe lorsqu'il arrive à l'usine le matin est de consulter le cahier de quart pour s'informer de ce qu'il s'est passé entre 6h00 et 9h00 et de s'entretenir avec l'agent d'exploitation. Vient ensuite la tournée complète des installations. *« Nous passons en revue tout ce qu'il y a à faire dans la journée et regardons si des prestataires externes sont attendus et pour quel type d'intervention. Puis, nous nous rendons à la salle de contrôle d'où nous avons une vue d'ensemble de l'usine et nous répartissons le travail entre les membres de l'équipe en fonction des priorités »* explique le chef de production qui a sept personnes sous sa responsabilité.

« On travaille à la semaine »

En ce mercredi 8 juin, la journée promet d'être dense avec la visite de Bureau Veritas, société spécialisée dans l'évaluation de la conformité et la certification des installations industrielles, des tâches de maintenance à différents endroits de l'usine, sans compter la préparation de l'inauguration de l'usine, le 24 juin. Cela fait dix jours qu'il s'y prépare. *« Jusqu'à la veille de l'inauguration, tout peut arriver en terme d'incident mais c'est notre travail de l'anticiper au maximum. Pour que cette journée soit belle, il faut d'abord qu'on fasse la production, que nous traitions tous les déchets. Dans une usine de méthanisation comme celle-ci, on travaille à la semaine. Si nous ne traitons pas notre tonnage hebdomadaire, nous ne pourrons pas le traiter la semaine suivante, car le digesteur est un peu comme un estomac. Pas assez de déchets et nous affamons les différentes bactéries qu'il contient, qui, toutes, ont leur fonction. Trop de déchets et nous les rendons malades. Dans un cas comme dans l'autre, cela entrave le processus de méthanisation »* poursuit David Covin.

« À tout problème une solution »

Rigueur et régularité guident David Covin au quotidien. Tout autant que la sécurité et les conditions de travail des hommes. *« Je suis presque père de famille avec mes gars. Ça se passe bien. Il y a une grande confiance dans l'équipe. Pour moi, c'est la clé de la réussite, avec le respect »* ajoute-t-il tout en soulignant que ce qui lui plaît le plus dans sa fonction est d'aider et de transmettre ce qu'il a appris. Si Ovade traite le tonnage nominal hebdomadaire, c'est-à-dire environ 1100 tonnes, la réussite n'est pas encore effective selon le chef d'exploitation estimant qu'il faudra encore quelques mois pour atteindre « la perfection ». De quoi motiver plus encore ce quadragénaire dont la maxime pourrait être « à tout problème une solution ».

Parution trimestrielle - ISSN 2264-4407

Directeur de publication : Yves Cristin

Rédaction : Patricia Denoyer - Scriptum
Christine Guillot

Création et mise en page : Agence Panama
03 85 20 56 41 - www.agence-panama.com

Crédits photos : Patricia Denoyer-Scriptum, Alban Pernet, Smet71, Amélie Guillot, Organom, CC Pays de Bâgé.

Impression : Comimpress IMPRIM'VERT

Ressources, journal d'information partagée du syndicat Organom est imprimé sur du papier recyclé.

www.organom.fr - 04 74 45 14 70